

Règlement Concours Cosplay

MJC Pixel Event #3

Ce présent document dresse le règlement du concours cosplay ayant lieu le dimanche 10 mai dans la salle de ciné 1 entre 14h et 16h lors du MJC Pixel Event #3.

Article 1 - Participation

1.1 Tout candidat a le choix soit de participer individuellement ou en groupe.

Le participant peut présenter un cosplay autour du jeu vidéo et des médias qui l'entourent à savoir les mangas, les animés, les BD, le cinéma, ...

Les connotations au jeu vidéo seront appréciées.

Le participant devra indiquer le nom de son personnage dans le bon de participation.

1.2 Est interdit tout objet assimilé à une arme blanche, arme à feu, produits d'ordre toxique, liquide.

L'Article 132-75 alinéa 1, 2 et 3 du code pénal définit ce qui tient de l'arme:

- « - est une arme tout objet conçu pour tuer ou blesser ;
- tout autre objet susceptible de présenter un danger pour les personnes est assimilé à une arme dès lors qu'il est utilisé pour tuer, blesser ou menacer ou qu'il est destiné à, pas celui qui en est porteur, à tuer, blesser, ou menacer ;
- est assimilé à une arme tout objet qui, présentant avec l'arme définie au 1er alinéa une ressemblance de nature à créer une confusion, est utilisé pour menacer de tuer ou blesser ou est destiné, par celui qui en est porteur, à menacer de tuer ou blesser.

Art. 23-2 décret 95-589: les armes de la 6ème catégorie (armes blanches) sont libres d'acquisition et de détention pour les personnes de plus de 16 ans. Le port et le transport d'armes sont interdits sans motifs légitimes. >>

Tout accessoire s'apparentant à une arme devra être validé par l'organisation et pourra être accepté ou refusé suivant son propre jugement.

Également, tout accessoire ou tout costume ayant une connotation non adaptée au public pourra être clairement refusé.

1.3 Musique

La musique doit être fournie par le participant au format MP3. Elle devra être envoyée avec la fiche d'inscription à l'adresse email contact@retrotaku.com ou pourra être apportée sur place avant 13h le dimanche 10 mai à l'accueil de la MJC Jacques Prévert.

La musique devra faire exactement 1 min 30 dans le cas d'une participation individuelle ou 3 minutes dans le cas d'une participation en groupe.

1.4 Durée de la prestation

Chaque participant devra prévoir un passage sur scène de maximum 1 min 30 pour une prestation individuelle ou maximum 3 min en groupe

Article 2 - Inscription

L'inscription peut se faire

- jusqu'au vendredi 8 mai 22h pour un envoi par email du bon de participation accompagné de la musique à l'adresse contact@retrotaku.com
- sur site jusqu'au dimanche 10 mai 13h à l'accueil de la MJC Jacques Prévert

Les organisateurs se donnent le droit de refuser une inscription s'ils estiment que la participation présente une anomalie ou un manquement au présent règlement.

Article 3 - Jury

Ce concours cosplay sera soumis au vote d'un jury issu du public et de l'organisation. Le jury ne pourra pas participer au concours.

Article 4 – Droit à l'image

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, l'acceptation du présent règlement par le participant vaut pour autorisation à l'association Retrotaku, la MJC Jacques Prévert et tout photographe amateur ou professionnel à l'exploitation de son image photographiée ou filmée.

Article 5 – Sécurité

Tout manquement sur scène ou hors scènes aux règles de sécurité, de protection du public et de respect pourra amener l'équipe organisatrice à l'arrêt de la prestation sur scène à tout moment.

Si nécessaire, l'équipe organisatrice pourra décider de l'exclusion de l'enceinte de l'événement pour le participant.

FICHE D'INSCRIPTION

Concours Cosplay MJC Pixel Event #3

Type de prestation :

- Individuelle
- Groupe (préciser le nombre de personnes :)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Email :

Téléphone :

Adresse Postale :

Personnage(s) représenté(s) :

Nom de la musique :

Signature précédée de « lu et accepté » :

La signature vaut pour acceptation du règlement.

Joindre pour les mineurs l'autorisation parentale signée.

Commentaire sur votre prestation sur scène (détail particulier?):

AUTORISATION PARENTALE POUR LE CONCOURS COSPLAY

Je soussigné(e)
représentant(e) légal(e) de
autorise mon enfant à participer au **concours cosplay** durant l'événement
MJC Pixel Event #3, le dimanche 10 mai 2015, organisé par la MJC Jacques
Prévert et l'association Retrotaku.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit
à l'image et au droit au nom, nous autorisons l'association Retrotaku et tout
photographe amateur ou professionnel à l'exploitation de l'image
photographiée de mon enfant.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal